

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

14 décembre 2022

## BILAN BETTERAVE 2022

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### [Réseau d'épidémiosurveillance](#)

#### [Pression biotique](#)

#### [Facteurs de risque phytosanitaire](#)

#### [Ravageurs](#)

- Pucerons et jaunisses virales
- Noctuelles défoliatrices
- Charançon *Lixus juncii*
- Teignes
- Ravageurs ponctuels

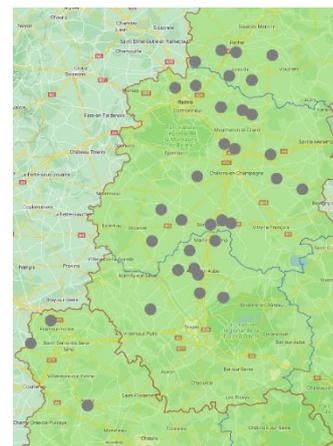
#### [Maladies](#)

- Maladies cryptogamiques
- Autres maladies



34 parcelles représentatives des conditions agro climatiques du territoire ont alimenté le réseau de surveillance betteraves :

- 6 parcelles dans les Ardennes
- 17 parcelles dans la Marne
- 8 parcelles dans l'Aube
- 3 parcelles dans l'Yonne



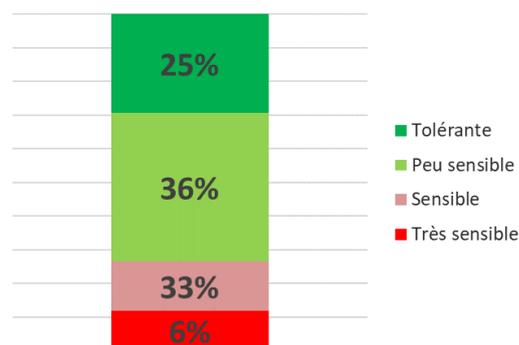
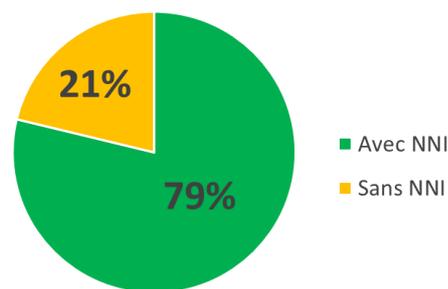
## PRESSION BIOTIQUE

	Bioagresseurs	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2021
Ravageurs	Tipules	1	0	=
	Bianiules	0	0	<
	Atomaires	1	0	=
	Lièvres, Lapins	1	0	<
	Altises	1	0	=
	Collemboles	1	0	=
	Pégomyies	1	0	=
	Noctuelles défoliatrices	1	1	<
	Pucerons	3	2	>
	Charançons	2	1	=
	Teignes	3	2	>
	Nématodes	1	1	<
	Rongeurs	1	0	=
Maladies	Oïdium	1	0	=
	Cercosporiose	3	2	=
	Rouille	1	1	=
	Ramulariose	1	0	=
	Jaunisses virales	2	1	>
	Alternarioses	0	0	<
	Pseudomonas	1	1	=
	Rhizoctone brun	0	0	<
	Rhizoctone violet	0	0	<
	Rhizopus	1	1	>

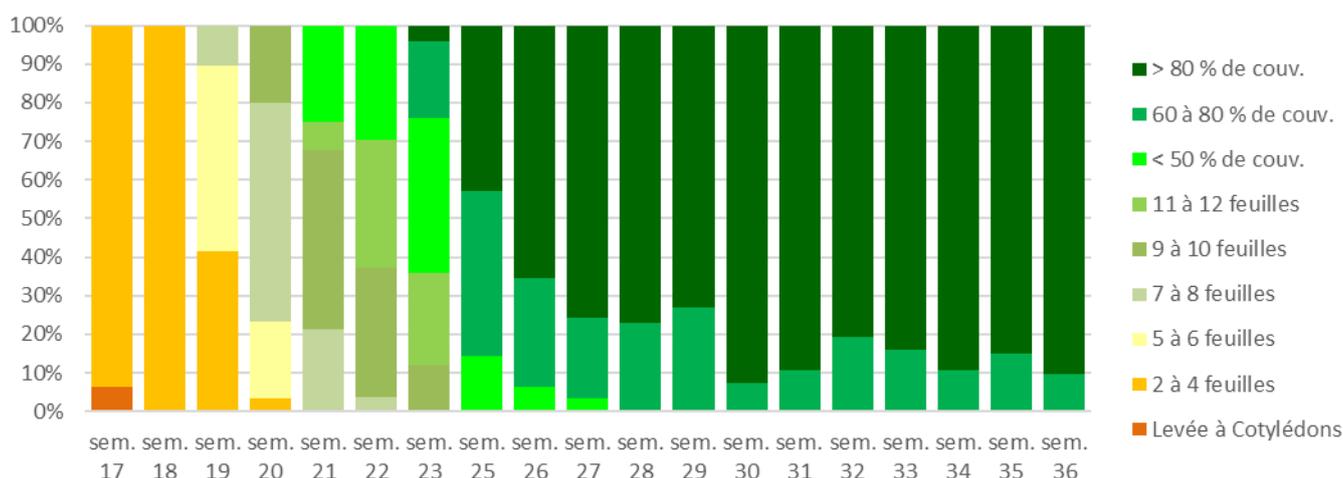
Echelle de notation : 0 = nul 1 = faible 2 = moyen 3 = fort



- Les parcelles du réseau sont semées du 16 au 29 mars, dans de bonnes conditions d'humidité. La date de semis médiane se situe au 23 mars 2022.
- Au printemps, une vague de froid engendre des symptômes de gel pour certaines parcelles du réseau semées avant le 22 mars. De fortes pluies entraînent ponctuellement des phénomènes de battance. Dans ces deux situations, rencontrées pour près de 15% du réseau, des pertes de populations partielles sont recensées.
- 21% des sites sont conduits en absence de protection de semence contre les pucerons (sans néonicotinoïdes).
- La sécheresse et les fortes températures estivales entraînent l'apparition de stress hydrique favorable à certains bioagresseurs. Le retour de pluviométrie automnale accompagné de douceur favorise le développement de cercosporiose. La sensibilité variétale à cette maladie dominante de la région est bien prise en compte dans le réseau avec plus de 60% de variétés peu sensibles à tolérantes.



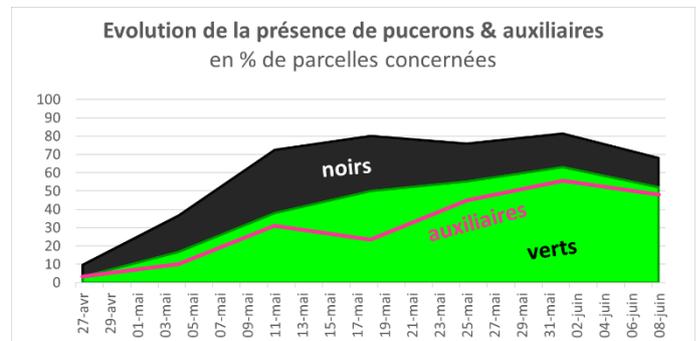
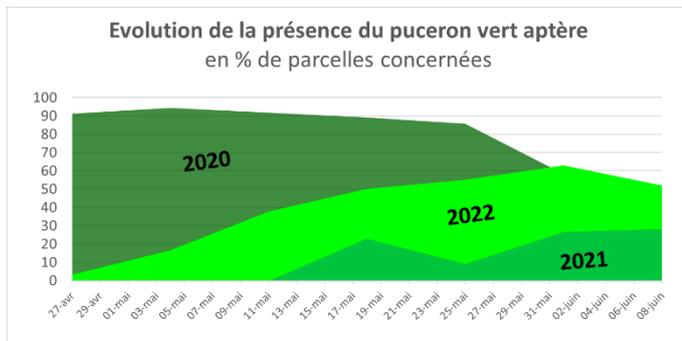
### Evolution des stades phénologiques





## 1 Pucerons et jaunisses virales

Les observations hebdomadaires indiquent un développement moyen de pucerons verts aptères, intermédiaire entre la forte pression 2020 et la faible pression 2021.

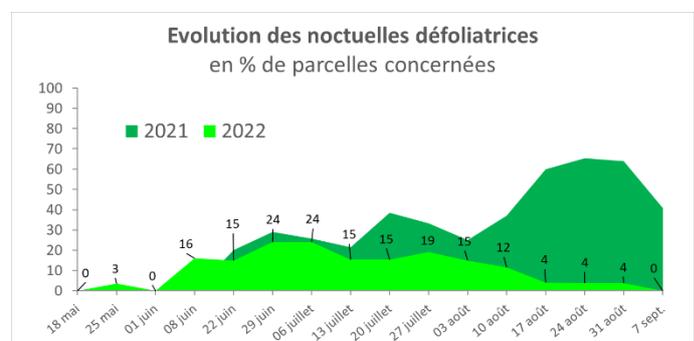


- Dès le début mai, les premiers pucerons verts vecteurs des jaunisses virales (*Myzus persicae*) sont identifiés sur des betteraves au stade 2 feuilles vraies naissantes. Au total, 97 % des parcelles mentionnent leur présence avant la couverture du sol par la culture. Le taux d’infestation moyen dépasse les 30 % de plantes touchées. Près de 42 % des sites atteignent le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses d’aptères verts.
- L’intégralité du réseau est concernée par la présence de pucerons noirs *Aphis fabae*, ailés ou aptères. Les infestations moyennes s’élèvent à plus de 20 % de plantes concernées avec de fortes disparités.
- Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères, staphylins, araignées, carabes et entomophorales) sont remarqués dans 62 % des sites dans des proportions assez faibles en rapport avec la pression pucerons (moins de 8% de plantes colonisées).
- De mi-juin jusqu’à la récolte, 81 % des sites déclarent des symptômes de jaunisses virales. Les infestations varient de quelques plantes isolées ou de petits ronds diffus pour 2/3 des situations à 30 % de surface touchée pour les parcelles les plus impactées, conduites en absence de protection de semence spécifique.

## 2 Noctuelles défoliatrices

Une très faible pression durant la campagne d’observation.

- 61 % des sites du réseau, sans distinction géographique, déclarent au moins une fois des perforations sur le feuillage.
- Cependant, le taux d’infestation moyen reste assez faible de l’ordre de 6 % de plantes touchées.
- Aucune parcelle n’atteint le seuil de risque de 50 % de plantes présentant des chenilles ou des déjections.



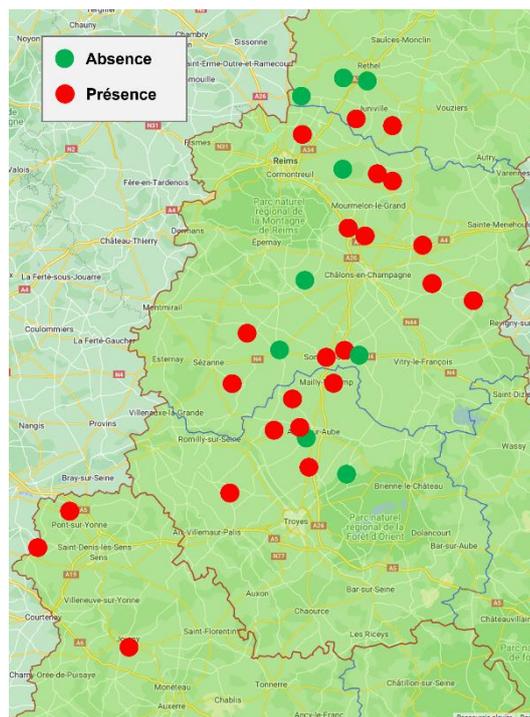
### 3 Charançon *Lixus juncii*

Le charançon *Lixus juncii* est observé sur l'ensemble du territoire.

- 72 % des sites signalent sa présence à différents stades de son cycle : adulte, œufs, larves et juvéniles.



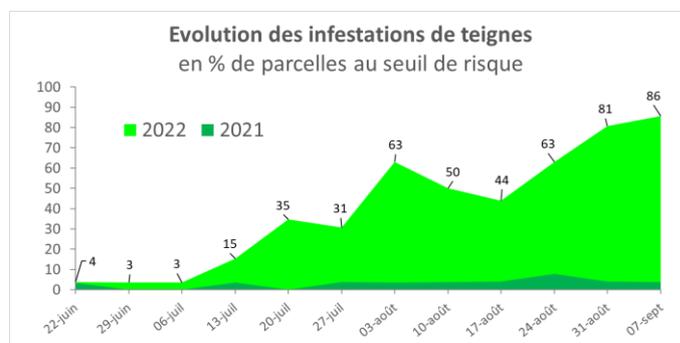
- Les premiers vols d'adultes sont identifiés à partir de mi-mai, initialement sur les abords de zones enherbées ou boisées. Le pic de symptômes visibles est atteint à la mi-juillet avec 50 % de parcelles concernées.
- La pression annuelle semble contenue avec un taux moyen de plantes présentant des piqûres sur les pétioles de seulement 13%.
- La migration des larves vers les racines n'est observée que pour 19 % des sites (avec en moyenne 6 % de plantes touchées).
- Un gradient d'infestation sud / nord est une nouvelle fois observé.



### 4 Teignes

Le climat estival est une nouvelle fois propice au développement des teignes sur la région.

- Les premières chenilles apparaissent vers la mi-juin.
- Au total, 94 % des sites mentionnent leur présence tout au long du cycle cultural.
- Le stress hydrique engendre une pression forte cette année. Elle se traduit par plus de 87 % de parcelles ayant atteint le seuil de risque indicatif de 10 % de plantes porteuses de chenilles ou de dégâts frais.



### 5 Ravageurs ponctuels

- 4 sites situés sur la zone sud du territoire signalent de rares plantes présentant des dégâts de larves de tipules, d'atomaires ou de limaces de la levée au stade 4 feuilles des betteraves.
- Des dégâts de lièvres et lapins sont identifiés sur près de 23 % du réseau, principalement du stade 2 à 12 feuilles des betteraves. Les taux de plantes touchées varient de 1 à 5 % avec le plus souvent une reprise de croissance.
- Des altises, thrips et collemboles sont recensées sur près d'1/4 des parcelles courant mai, sans conséquence majeure pour la culture.

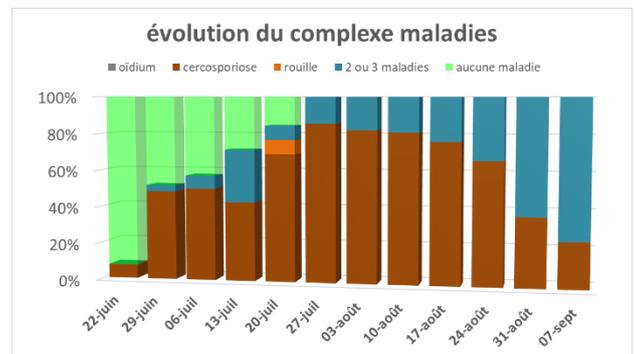
- Le stress hydrique et les fortes chaleurs estivales engendrent le développement d'acariens pour 16 % des sites, le plus souvent en bordure de parcelle.
- Des symptômes liés à la présence de nématodes à kystes sont observés cet été sur une parcelle conduite avec une variété tolérante à ce ravageur.
- La présence de pégomyies est remarquée de début mai à fin août pour 29 % du réseau. Les taux d'infestation restent très faibles et aucune parcelle n'atteint les seuils de risques indicatifs en lien avec le taux de couverture du sol par la culture.
- Une parcelle de l'Aube déclare l'apparition de foyers de cuscute courant août.
- En automne, des morsures de rongeurs souterrains sur racines sont constatées sur 2 parcelles.



## 1 Maladies cryptogamiques

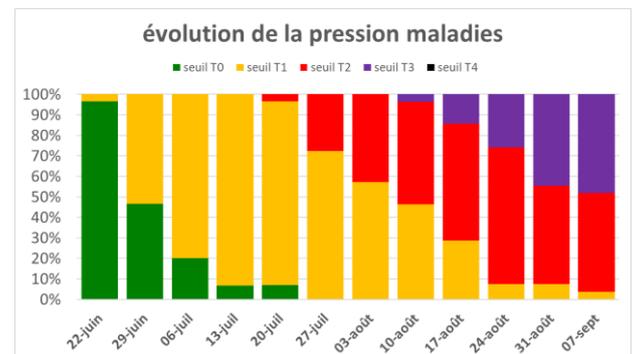
En 2022, les 4 maladies (oïdium, cercosporiose, rouille et ramulariose) sont observées sur la région dans des proportions variables.

- Les premières taches de cercosporiose sont signalées dès le 22 juin. Finalement, l'ensemble des parcelles du réseau est concerné par cette maladie.
- La rouille apparait ponctuellement durant l'été. Elle est observée sur plus de la moitié des sites dans de faibles fréquences.
- L'oïdium et la ramulariose restent très discrets tout au long de la période d'observations. 17 % du réseau présentent de rares symptômes.



Cette année, l'évolution des maladies reste hétérogène en lien avec les conditions de sécheresse. Le retour d'humidité à la mi-août et les températures clémentes de l'automne favorisent leur expression en arrière-saison.

- La cercosporiose est responsable de l'intégralité des dépassements de seuils de risque.
- L'évolution des fréquences de feuilles touchées reste liée aux conditions agro climatiques propres à chaque parcelle :
  - 4 % du réseau atteint uniquement le seuil de risque T1
  - 48 % des sites dépassent le seuil de risque T2
  - 48 % des sites atteignent le seuil de risque T3 en août.
- Les observations réalisées avant récolte indiquent une gravité faible pour 2/3 des parcelles et modérée à forte pour le reste du réseau, correspondant à des récoltes tardives.



## 2 Autres maladies

- Des taches de bactérioses du genre *pseudomonas* apparaissent sur plus de 25 % du réseau souvent suite à des blessures sur le feuillage (grêle, vent, ...). Les infestations restent modérées avec en moyenne 5 % de plantes concernées et sans incidence pour la culture.
- 23 % des parcelles mentionnent la présence du champignon rhizopus, le plus souvent suite à des attaques de teignes. Les symptômes de pourritures se manifestent majoritairement par petits foyers diffus. 1 parcelle de l'Aube déclare jusqu'à 10 % de surface touchée à la fin novembre.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".